

**MINISTERE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE**

**ADMINISTRATION GENERALE DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE**

**ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE DE REGIME 1**

**DOSSIER PEDAGOGIQUE**

**UNITE D'ENSEIGNEMENT**

**NOTIONS D'ORGANISATION DES ENTREPRISES  
ET DE GESTION PUBLIQUE**

**ENSEIGNEMENT SUPERIEUR DE TYPE COURT**

**DOMAINE : SCIENCES ECONOMIQUES ET DE GESTION**

**CODE : 71 85 15 U32 D2**

**CODE DU DOMAINE DE FORMATION : 702**

**DOCUMENT DE REFERENCE INTER-RESEAUX**

**Approbation du Gouvernement de la Communauté française du ,  
sur avis conforme du Conseil général**

# NOTIONS D'ORGANISATION DES ENTREPRISES ET DE GESTION PUBLIQUE

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR DE TYPE COURT

## 1. FINALITES DE L'UNITE DE FORMATION

### 1.1. Finalités générales

Conformément à l'article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991 organisant l'enseignement de promotion sociale, cette unité de formation doit :

- ◆ concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire ;
- ◆ répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.

### 1.2. Finalités particulières

L'unité de formation vise à permettre à l'étudiant :

- ◆ d'acquérir des concepts de base en matière d'organisation, de culture et de gestion de l'entreprise ;
- ◆ de caractériser les modes de gestion spécifiques dans le secteur public.

## 2. CAPACITES PREALABLES REQUISES

### 2.1. Capacités

- ◆ résumer les idées essentielles d'un texte d'intérêt général et les critiquer;
- ◆ produire un message structuré qui exprime un avis, une prise de position devant un fait, un événement, ... (des documents d'information pouvant être mis à sa disposition).

### 2.2. Titre pouvant en tenir lieu

Certificat d'enseignement secondaire supérieur (C.E.S.S.)

## 3. ACQUIS D'APPRENTISSAGE

**Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant sera capable,**

*face à une situation issue de la vie professionnelle, relative à une entreprise relevant du secteur public, décrite par des consignes précises, en disposant de la documentation ad hoc,*

- ◆ de rédiger et de présenter un dossier circonstancié mettant en évidence:

- le type (critères économiques, juridiques et sociaux), le mode d'organisation et le projet de l'entreprise
- les structures de pouvoir et de décision,
- la formulation argumentée d'une stratégie de gestion publique ;

**Pour la détermination du degré de maîtrise, il sera tenu compte des critères suivants :**

- ◆ le niveau de cohérence : la capacité à établir une majorité de liens logiques pour former un ensemble organisé,
- ◆ le niveau de précision : la clarté, la concision, la rigueur au niveau de la terminologie, des concepts et des techniques/principes/modèles,
- ◆ le niveau d'intégration : la capacité à s'approprier des notions, concepts, techniques et démarches en les intégrant dans son analyse, son argumentation, sa pratique ou la recherche de solutions,
- ◆ le niveau d'autonomie : la capacité de faire preuve d'initiatives démontrant une réflexion personnelle basée sur une exploitation des ressources et des idées en interdépendance avec son environnement.

#### **4. PROGRAMME**

L'étudiant sera capable,

*Face à des situations issues de la vie professionnelle courante relevant de l'organisation et de la gestion des entreprises privées et publiques, en disposant de la documentation ad hoc*

##### **4.1. Notions d'organisation des entreprises**

- ◆ d'acquérir des concepts fondamentaux afin de caractériser :
  - ◆ le rôle de l'entreprise en tant qu'agent économique et groupement humain ;
  - ◆ les types d'entreprises en fonction de critères économiques, juridiques et sociaux ;
  - ◆ l'environnement de l'entreprise (du local à l'international) et les relations inter-entreprises (concurrence, émergence des groupes, ...) ;
  - ◆ la culture d'entreprise ;
  - ◆ le projet d'entreprise ;
- ◆ de mettre en évidence et de critiquer les structures de pouvoir dans l'entreprise, notamment :
  - ◆ l'organisation du système d'information et de communication ;
  - ◆ les modèles de prise de décision et les outils d'aide à la décision.

##### **4.2. Notions de gestion publique**

- ◆ de caractériser les modes de gestion spécifiques dans le secteur public : gestion directe, régie, intercommunale, A.S.B.L., concession, société à forme commerciale ;
- ◆ d'analyser et d'appliquer les éléments essentiels d'une stratégie de gestion : approche qualitative, gestion des priorités, rentabilité, gestion de la qualité.

## 5. CHARGE(S) DE COURS

Un enseignant ou un expert.

L'expert devra justifier de compétences particulières issues d'une expérience professionnelle actualisée en relation avec le programme du présent dossier pédagogique.

## 6. CONSTITUTION DES GROUPES OU REGROUPEMENT

Aucune recommandation particulière.

## 7. HORAIRE MINIMUM DE L'UNITE D'ENSEIGNEMENT

<b>7.1. Dénomination du cours</b>	<b><u>Classement</u></b>	<b><u>Code U</u></b>	<b><u>Nombre de périodes</u></b>
Notions d'organisation des entreprises	CT	B	16
Notions de gestion publique	CT	B	16
<b>7.2. Part d'autonomie</b>		P	8
Total des périodes			<b>40</b>
	Nbre d'ECTS		<b>4</b>